

**COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2012**

	Exercice (N-1) Clos le 31/12/2011	Exercice en cours Arrêté le: 31/12/2012	%
<b>* PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT</b>			
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	87 853,29	95 294,47	8,47
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	331 692,09	356 412,76	7,45
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	448 595,50	547 304,66	22,00
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	152,70	378,20	147,68
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	6 307,83	1 191,49	-81,11
PRODUITS FINANCIERS	439,04	123,26	-71,93
REPORT SUBV. N/UTILISEES		28 000,00	
<b>TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>875 040,45</b>	<b>1 028 704,84</b>	<b>17,56</b>
<b>* CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
CONSOMMATIONS	17 331,31	27 340,37	57,75
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 116,12	16 181,72	33,56
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 707,05	48 076,17	73,52
COUTS DE PERSONNEL	760 789,05	945 981,20	24,34
AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	34 571,08	31 447,10	-9,04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 892,98	3 723,04	-4,37
CHARGES FINANCIERES		19,80	
DOT.PROVISIONS OU RESERVES		2 766,21	
ENGAGEM./RESSOURCES ATTRIBUEES	8 000,00		
<b>TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>864 407,59</b>	<b>1 075 535,61</b>	<b>24,42</b>
<b>RESULTATS COURANTS</b>	<b>10 632,86</b> (Excédent)	<b>-46 830,77</b> (Déficit)	
<b>* ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 079,94	2 518,99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 666,93	10 533,38	
<b>TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>	<b>-1 586,99</b>	<b>-8 014,39</b>	
<b>RESULTATS NETS</b>	<b>9 045,87</b> (Excédent)	<b>-54 845,16</b> (Déficit)	

**BILAN SIMPLIFIE ACTIF**

	NET Au 31/12/2011	BRUT	AMORT/PROV.	NET Au 31/12/2012
<b>* ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		552,52	552,52	
MATERIELS & MOBILIERS LIES A L'ACTIVITE	2 804,77	32 007,99	29 372,52	2 635,47
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 793,23	21 147,77	14 059,42	7 088,35
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 598,00</b>	<b>53 708,28</b>	<b>43 984,46</b>	<b>9 723,82</b>
<b>* ACTIF CIRCULANT</b>				
FAMILLES	29 364,50	35 053,88	2 766,21	32 287,67
AUTRES CREANCES	156 104,08	249 070,84		249 070,84
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	37 413,80			
DISPONIBILITES	27 514,61	14 381,71		14 381,71
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>250 396,99</b>	<b>298 506,43</b>	<b>2 766,21</b>	<b>295 740,22</b>
<b>* CPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>				
REGULARISATION ACTIF	102,60	105,56		105,56
<b>TOTAL CPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>102,60</b>	<b>105,56</b>		<b>105,56</b>
<b>ACTIF</b>	<b>259 097,59</b>	<b>352 320,27</b>	<b>46 750,67</b>	<b>305 569,60</b>

### BILAN SIMPLIFIE PASSIF

	Exercice (N-1) Au 31/12/2011	Exercice en cours Au 31/12/2012
<b>* FONDS PROPRES ASSOCIATION</b>		
FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE	19 961,05	22 214,39
FONDS ASSOCIATIFS AVEC REPRISE	253,34	
RESULTATS CUMULES A REPORTER	29 403,01	38 448,88
RESULTATS DE L'EXERCICE	9 045,87	-54 845,16
<b>TOTAL FONDS PROPRES ASSOCIATION</b>	<b>58 663,27</b>	<b>5 818,11</b>
<b>* PROV.RISQ. &amp; CHARGES / FDS DEDIES</b>		
FONDS DEDIES	28 000,00	
<b>TOTAL PROV.RISQ. &amp; CHARGES / FDS DEDIES</b>	<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>* DETTES</b>		
ASSOC ET ORGANISMES APPARENTES	54 018,78	156 700,00
FOURNISSEURS & CPTES RATTACHES	14 365,31	6 896,29
DETTES SOCIALES & FISCALES	104 050,23	136 155,20
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>172 434,32</b>	<b>299 751,49</b>
<b>PASSIF</b>	<b>259 097,59</b>	<b>305 569,60</b>

# INFORMATIONS SUR LES COMPTES

Exercice 2012

## 484 - CISPEO PETITE ENFANCE

37 - TOURS

I	INFORMATIONS GÉNÉRALES
II	INFORMATIONS SUR LE BILAN
III	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
IV	AUTRES INFORMATIONS

Les comptes de l'Exercice clos au 31/12/2012 font apparaître les éléments suivants :

**Total de l'Actif : 305 569.60**

Contre 259 097.59 au 31/12/2011

**Déficit Global 2012 : - 54 845.16**

Contre un Excédent de +9 045.87 en 2011

L'Exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du  
1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012.

## I. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

### 1) Faits majeurs de l'exercice :

- a. Organisation d'une journée spéciale pour fêter les 20 ans du Multi accueil Confetti, les 10 ans du multi-accueil jardin d'Alice et les 10 ans de Bout'chou Service pour un coût d'environ 5 000 €.
- b. Poursuite du développement de l'activité garde d'enfant en secteur rural. Le résultat est déficitaire du fait d'un volume d'activité supérieur aux prévisions.
- c. Dernière année de l'aide de la CAF pour application de la convention collective.
- d. Le projet d'établissement de chaque structure est en cours de rédaction.
- e. L'avance de trésorerie de CISPEO Association au bénéfice de CISPEO Petite enfance est en hausse de 102 700 € soit un total de 156 700 € au 31 décembre 2012.

### 2) Principes comptables et méthodes de base :

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 3) Evolution de l'effectif concernant le personnel :

NOM DU SITE	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2011	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2012	Variation	
			Valeur	%
CISPEO PETITE ENFANCE	24,20	29,60	5,40	22,31
TOTAL	24,20	29,60	5,40	22,31

#### 4) Situation Immobilière

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXCECUTION
CONFETTI	Mise à disposition temporaire des locaux par la ville de Tours	21/08/2006	-	La période de mise à disposition prend effet à compter de la date de signature pour une période qui ne pourra pas dépasser celle de la convention de partenariat.
JARDIN D'ALICE	Mise à disposition temporaire des locaux par la ville de Tours	10/02/2003		Mise à disposition pour un an à partir du 01/01/2004 renouvelable par tacite reconduction pour une période qui ne pourra pas excéder 12 ans.

## II. INFORMATIONS SUR LE BILAN :

### 1) BILAN ACTIF :

#### a. Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles):

##### Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure ( <i>gros œuvre</i> )	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration ( <i>cloisons carrelages...</i> )	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipements lourd de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel pédagogique ( <i>hors informatique</i> )	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel de bureau ( <i>hors informatique</i> )	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Equipements pédagogiques lourds ( <i>financés par la taxe d'apprentissage</i> )	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33,33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

NATURE	Montant brut au 31/12/2011	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31/12/2012
Immobilisations Incorporelles	552,52			552,52
Terrains et Constructions	0,00			0,00
Matériels Activité	48 306,90	4 848,86		53 155,76
Autres Immobilisations Corporelles et Immobilisations en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>48 859,42</b>	<b>4 848,86</b>	<b>0,00</b>	<b>53 708,28</b>

Parmi les acquisitions principales :

- Ordi portable TOSHIBA : 1 038,28€
- 2 armoires rideau+ 2 étagères : 1 373,01€
- 2 lits surélevés+matelas pour CONFETTI : 997,56€.

#### b. Variation des amortissements

NATURE	Montant brut au 31/12/2011	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Valeur brute au 31/12/2012
Immobilisations Incorporelles	552,52			552,52
Terrains et Constructions	0,00			0,00
Matériels Activité	39 708,90	3 723,04		43 431,94
Autres Immobilisations Corporelles et Immobilisations en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>40 261,42</b>	<b>3 723,04</b>	<b>0,00</b>	<b>43 984,46</b>

### c. Usagers, autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Seules, les créances litigieuses à plus d'un an ont été provisionnées sur l'exercice 2012.

NATURE	MONTANTS				PROVISIONS			
	31/12/11	31/12/2012	Varia.	%	31/12/11	31/12/2012	Varia.	%
Financeurs Subventions	16 623,04	17 349,81	726,77	4,37				
Parents Multi accueils	6 932,42	6 384,37	-548,05	-7,91				
Familles Bout'chou	5 809,04	7 064,38	1 255,34	21,61				
Familles litigieux	0,00	4 255,32	4 255,32	100,00	0,00	2 766,21	2 766,21	100,00
Autres Créances	156 104,08	249 070,84	92 966,76	59,55				
<b>TOTAL</b>	185 468,58	284 124,72	98 656,14	53,19	0,00	2 766,21	2 766,21	100,00

### d. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de sicav monétaires, sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Seules les moins - values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

NATURE	2011	2012	Variation		Plus ou moins value latente
			Valeur	%	
SICAV ECUREUIL EXPANSION	37 413,80	0,00	-37 413,80	-100,00	
<b>TOTAL</b>	37 413,80	0,00	-37 413,80	-100,00	0,00



e. Comptes de régularisation Actif :

	2011	2012	Varia.	%
Charges constatées d'avance	102,60	<b>105,56</b>	2,96	2,88

2) BILAN PASSIF :

a. Mouvements des Fonds Associatifs :

	Montant au début de l'exercice 01.01.2012	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice 31.12.2012
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)	19 961,05	2 253,34		22 214,39
Fonds associatifs avec droit de reprise (1)	253,34		253,34	0,00
Fonds de réserve	0,00			0,00
Résultats (2)	9 045,87	-54 845,16	9 045,87	-54 845,16
Résultats Cumulés	29 403,01	9 045,87		38 448,88
Subventions d'investissements amortissables (3)	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>58 663,27</b>	<b>-43 545,95</b>	<b>9 299,21</b>	<b>5 818,11</b>

(1) Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".

Subventions acquises au titre de l'exercice 2012 :

- subvention de la Fondation MAC DONALD pour acquisition de matériel pédagogique et de jouets pour un mode de garde d'enfants à domicile d'un montant de 2 000€ en investissements (sur un total versé de 7 200€).

(2) Affectation de Résultat 2011 :

L'Assemblée Générale en date du 17 avril 2012 a approuvé les comptes et a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2011 d'un montant de 9 045,87€ en report à nouveau.

### b. Les fonds dédiés :

Les « Fonds dédiés », sont des rubriques du passif. Ils servent à enregistrer, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

NATURE	Montant brut au 31/12/2011	Augmentation des ressources affectées par des tiers financeurs	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les ressources utilisées au 31/12/2012
CAF PETITE ENFANCE 2011	20 000,00		20 000,00	
CAF PETITE ENFANCE 2012	8 000,00		8 000,00	
TOTAL	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00

### c. Etat des échéances des dettes :

	Montant au début 31.12.2011	Montant en cours 31.12.2012	Variation		ECHEANCE	
			Valeur	%	jusqu'à un an	à plus d'un an
Compte de Liaison	54 018,78	156 700,00	102 681,22	190,08	156 700,00	
sous-total : Associations et organismes apparentés	54 018,78	156 700,00	102 681,22	190,08	156 700,00	0,00
Fournisseurs (1)	14 365,31	6 896,29	-7 469,02	-51,99	6 896,29	
Dettes Fiscales et Sociales	104 050,23	136 155,20	32 104,97	30,86	136 155,20	
Autres Dettes	0,00		0,00	0,00		
sous-total : Autres Dettes	118 415,54	143 051,49	24 635,95	20,80	143 051,49	0,00
TOTAL	172 434,32	299 751,49	127 317,17	73,84	299 751,49	0,00

### III. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT :

#### 1) Evolution des centres de charges et produits

Centres de Produits Courants : ..... (+ 17.56 %)

‣ Participation des Familles	+ 8.47 %
‣ Subventions de l'Etat et Collectivité	+ 7.45 %
‣ Subventions de fonctionnement	+ 22.00 %
‣ Produits Activités Annexes	NS
‣ Autres Produits Gestion Courante	- 81.11 %
‣ Produits Financiers	- 71.93 %

Centres de Charges Courantes : ..... (+ 24.42 %)

‣ Consommations	+ 57.75 %
‣ Autres Charges Externes	+ 33.56 %
‣ Autres Services Extérieurs	+ 73.52 %
‣ Coût de Personnel	+ 24.34 %
‣ Autres Charges Gestion Courante	- 9.04 %
‣ Dotations aux Amortissements	- 4.37 %

## 2) Tableau d'évolution des participations

ETAT ET COLLECTIVITES	2011	2012	Varia.	%
PREF : SUBV C.U.C.S.	17 500,00	22 500,00	5 000,00	28,57
PREF : SUBV DROIT DES FEMMES	2 500,00	3 000,00	500,00	20,00
REGION : SUBV CAP'ASSO	30 000,00	30 000,00	0,00	100,00
C. GENERAL : SUBV ENFANCE	27 000,00	27 000,00	0,00	0,00
C. GENERAL : SUBV INSERTION	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
COMM. AGGLO /TOURS PLUS	15 000,00	17 000,00	2 000,00	13,33
SUBV VILLE DE TOURS	80 800,00	81 000,00	200,00	0,25
SUBV VILLE DE ST AVERTIN	4 331,50	2 431,00	-1 900,50	-43,88
SUBV VILLE DE LA RICHE	1 500,00	1 000,00	-500,00	-33,33
SUBV VILLE DE ST CYR	1 750,00	2 294,36	544,36	31,11
SUBV VILLE DE JOUE LES TOURS	11 234,00	9 500,00	-4 734,00	-33,26
CAISSE DES ECOLES VILLE DE ST PIERRE DES CORPS	0,00	2 387,50	2 387,50	100,00
SUBV VILLE DE ST PIERRE DES CORPS	11 580,00	8 125,00	-3 455,00	-29,84
SUBVENTION FSE DSL BOUTCHOU	60 000,00	131 866,80	71 866,80	NS
SUBV CAF PETITE ENFANCE	110 000,00	116 000,00	6 000,00	5,45
CNAF PLAN ESPoir BANLIEUES	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
CAF AIDE CONVENTION COLLECTIVE	17 400,00	13 000,00	-4 400,00	-25,29
SUBVENTION MSA/BOUTCHOU	0,00	20 000,00	20 000,00	100,00
SUBVENTION FONDATION MAC DONALD	0,00	5 200,00	5 200,00	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>448 595,50</b>	<b>547 304,66</b>	<b>98 709,16</b>	<b>22,00</b>

## 3) Les éléments exceptionnels :

Les Produits Exceptionnels ..... 2 518.99 €

> Régul formation SACHA 2011	1 913.60
> Régul bull/SACHA BC 2011	502.32
> Divers	103.07

Les Charges Exceptionnelles..... 10 533.38 €

> Régul pour règlement FSE/BC rural 2011	6 164.00
> Perte BC 2011 ST AVERTIN	2 166.00
> Impayé CONFETTI	715.29
> ASD Attestation FSE/ BC rural 2011	897.00
> Impayé BOUTCHOU	326.91
> Divers	264.18

#### IV. AUTRES INFORMATIONS :

##### 1) Accessibilités des handicapés :

Suite à la loi du 11 février 2005 : l'audit n'a pas été réalisé à ce jour.

##### 2) Honoraires du Commissaire aux comptes

*Les associations qui dépassent 2 des 3 seuils ci-dessous, ont l'obligation de présenter dans leurs annexes légales le montant détaillé des honoraires du commissaire aux comptes :*

- Effectif salarié permanent > 50
- Chiffre d'activité > 7 300 000 €
- Total bilan > 3 650 000 €

	Montants réglés en 2012 (1)
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 731,52
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	1 554,80
<b>TOTAL</b>	<b>5 286,32</b>

(1) Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes 2012 n'étant pas facturés à ce jour, le montant indiqué correspond aux honoraires de 2011.

##### 3) Rémunération des dirigeants

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

*"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.*

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Nous ne publions pas la rémunération du dirigeant, car l'association ne comporte qu'un seul dirigeant, ce qui reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

#### 4) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

*La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un nouveau droit individuel à la formation.*

Globalement, le nombre d'heures acquises au titre du DIF représente, au 31 août 2012, 1 860 heures.

Aucune demande de formation, ne pouvant être affectée sur le DIF, n'a été engagée à la date de clôture de l'exercice.

## CISPEO PETITE ENFANCE

Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901  
Siège Social : 22 rue Viollet Le Duc  
37000 TOURS

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "CISPEO PETITE ENFANCE " tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 2 de l'annexe « Faits majeurs de l'exercice » concernant :

- L'avance de trésorerie de CISPEO Association au bénéfice de CISPEO Petite Enfance est en hausse de 102 700 € soit un total de 156 700 € au 31 décembre 2012.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'application des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Sylvain d'Anjou, le 29 mars 2013

**Le Commissaire aux Comptes**

**Audit Stratégie et Développement SARL**

**Philippe HUET**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

